

[Aller au menu](#) [#banner-nav]

[Aller au contenu](#) [#content-wrap]

[Aller à la recherche](#) [#search]



Faculté de médecine et de pharmacie Université de Poitiers

[#]

Règlement des examens

Il appartient à chaque étudiant de prendre connaissance des textes organisant ses études. Les modalités de contrôle des connaissances de chaque formation précisent pour chaque matière les modes d'évaluation, les coefficients et tous les détails indispensables au déroulement des études.

CHARTRE DES EXAMENS

Ce texte validé par le Conseil d'administration de l'établissement établit les principes d'organisation et de validation des examens applicables à l'ensemble des formations dispensées à l'Université de Poitiers. Toutes les composantes universitaires ou unités de formation et de recherche (UFR) appliquent cette charte.

Consultez le Charte des examens [ici](#). [/lyceen-etudiant/scolarite/examens/examens-1110491.kjsp?RH=1328179805685]

Université de Poitiers - 15, rue de l'Hôtel Dieu - TSA 71117 - 86073 POITIERS Cedex 9 - France - Tél : (33) (0)5 49 45 30 00 - Fax : (33) (0)5 49 45 30 50 - webmaster@univ-poitiers.fr